

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2013

Le quatorze octobre deux mil treize, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, par convocation en date du 07 octobre 2013, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame RIOCREUX Stéphanie, Maire.

Membres en exercice : 13 Membres présents : 11 Votants : 11 Exprimés : 11

PRESENTS : Mmes RIOCREUX, FRAISSE, BATONNEAU, BENESTON, DEZE, LAVIELLE, Mrs BOISDRON, GILBERTON, GUILBAUD, HALLIEN, NION
Lesquels forment le quorum des membres en exercice.

EXCUSES : Mme CHILON, Mr POTIRON

Il est donné lecture du compte-rendu du 09 septembre 2013. Il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

COMPTES RENDUS DES DELEGATIONS COMMUNAUTAIRES, SYNDICALES ET COMMISSIONS MUNICIPALES

- Madame FRAISSE donne un compte rendu de la commission « subventions » de la CCPB. Un point a été fait sur les différentes subventions accordées par la CCPB et les communes pour qu'elles ne soient pas versées par les 2 entités la même année. Juridiquement cela n'est pas autorisé tel que précisé par les services de la communauté de communes.

2013-44 / SMIPE VAL TOURAINE ANJOU – RAPPORT ANNUEL 2012 SUR LA QUALITE ET LE PRIX DU SERVICE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'en application de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est porté à la connaissance de l'Assemblée le rapport annuel 2012 du SMIPE Val Touraine Anjou sur la qualité et le prix du service de collecte et de traitement des déchets ménagers.

Le Conseil Municipal prend acte de la communication de ce document et émet un avis favorable.

Les usagers de la déchetterie de BENAIS apprécient la qualité du service rendu par l'agent en charge de ce service tant par sa gentillesse, sa disponibilité, son aide, les informations qu'il délivre sur le tri.

Madame le Maire souhaiterait que soit listées avant la fin du mois de décembre les noms des personnes qui rencontrent des difficultés pour des raisons de santé, de grand âge, d'isolement, etc... pour apporter le verre, le plastique, le papier, leurs déchets verts ou autres... aux points d'apports volontaires ou à la déchetterie. Elle charge le secrétariat de mairie et le conseil municipal pour la mise en œuvre de ce recensement.

2013-45 / LOCATION SALLE DES FETES ASSOCIATIONS HORS COMMUNE

Madame le Maire présente une demande de l'Association « Bourgueil Accueil » qui souhaite louer la salle des fêtes pour un repas associatif en décembre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable à cette demande et décide de fixer à 50 euros la journée de location de la salle des fêtes.

2013-46 : VIREMENT DE CREDITS – DECISION MODIFICATIVE N° 4.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal, qu'en raison des congés maladie de l'agent technique, il convient de continuer à assurer son remplacement en faisant appel aux services d'ITS.

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'effectuer un virement de crédits à la section de fonctionnement afin de régler le montant de ces prestations. Elle précise également que la municipalité a reçu des recettes supplémentaires de la part du Conseil Général d'Indre et Loire qui lui permettent de réaliser les modifications budgétaires suivantes :

FONCTIONNEMENT

RECETTES

C/7381 (droits de mutation) +	6 000,00 €
C/7473 (Subv. Musique) +	2 500,00 €
C/74832 (Dot. Voirie 2013) +	5 500,00 €
TOTAL	+ 14 000,00 €

DEPENSES

C/6218	+ 14 000,00 €
--------	---------------

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette décision modificative n° 4.

TRANSFERT DE COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT

Point retiré de l'ordre du jour, la délibération prise en septembre ne nécessitant pas une nouvelle décision du conseil municipal.

2013-47 : REMBOURSEMENT ACQUISITION D'UN ROBOT MENAGER A LA CANTINE SCOLAIRE

Madame le Maire indique au Conseil Municipal que l'Association Cantine Scolaire a réglé le 11 juin 2013 la facture d'achat d'un robot ménager alors que cette dépense était prévue sur le budget communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de rembourser l'Association Cantine Scolaire pour cette acquisition d'un montant de 641.06 € TTC.

2013-48 : ETAT D'ASSIETTE DES COUPES A VENDRE EN 2014 DANS LA FORET COMMUNALE

Madame le Maire présente au Conseil Municipal une proposition, reçue de l'Office National des Forêts, sur l'Etat d'Assiette des coupes à mettre en vente en 2014 dans la forêt communale.

Conformément au Plan d'Aménagement Forestier et à l'état de végétation des peuplements de la forêt communale, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide l'inscription des coupes à l'Etat d'Assiette pour 2014. Pour la mise en marché des coupes dont les parcelles sont listées ci-après, la vente se fera à l'Unité de Produit, pour des billons, en un seul lot unique pour les 5 parcelles :

- | | | | |
|---------------|--------------|-------|----------------------------|
| - Parcelle 24 | pin maritime | 8ha87 | 3 ^{ème} éclaircie |
| - Parcelle 25 | pin maritime | 6ha50 | 3 ^{ème} éclaircie |
| - Parcelle 26 | pin maritime | 6ha39 | 3 ^{ème} éclaircie |
| - Parcelle 27 | pin maritime | 6ha37 | 3 ^{ème} éclaircie |
| - Parcelle 28 | pin maritime | 6ha11 | 3 ^{ème} éclaircie |

QUESTIONS DIVERSES

☞ Madame le Maire donne lecture de différents courriers :

- Arrivée de Mr LEISEING Laurent en qualité de directeur d'établissement de la Poste sur le secteur de Bourgueil depuis le 1^{er} juillet 2013.
- Nomination de Mme BARRAUD Christine en tant qu'inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de chinon à partir de la rentrée scolaire 2013.

Une réunion aura lieu le 21 octobre à 10 H 30 à la CCPB sur la réforme des rythmes scolaires entre les élus locaux et l'inspectrice.

- Remerciements de la Direction Régionale des Affaires culturelles pour avoir organisé les journées européennes du patrimoine les 14 et 15 septembre 2013 sur Benais. Il y a eu une bonne fréquentation de visiteurs cette année. La 31^{ème} édition aura lieu les 20 et 21 septembre 2014.

Madame le Maire remercie, tout particulièrement, celles et ceux qui ont assuré les permanences, ceux qui ont participé au pelage des pieux et à l'installation des éléments de séparation en chataigniers sous la houlette de Thierry POTIRON et de Patrick GENTIL sur l'aire de stationnement des camping-car.

Madame le Maire remercie également l'association des vignerons des Caves de Grandmont et plus particulièrement Sandrine et Christophe DESCHAMPS et Jean-Marie AMIRAULT qui ont accueilli un large public venu découvrir ces magnifiques caves et déguster un verre de vin de Bourgueil élevé à BENAIS au cours de la journée du dimanche. Ce partenariat s'est révélé attractif et complémentaire pour les visiteurs.

Enfin Madame le Maire félicite une nouvelle fois les élèves de l'école de Benais dont l'exposition sur le village autrefois, présentée à l'église Saint Germain a une fois encore séduit les visiteurs.

- Subvention du Conseil Général accordée pour l'école de musique de BENAIS/LA CHAPELLE-SUR-LOIRE d'un montant de 4 500 € pour l'année scolaire 2012/2013.
- Compte-rendu de la réunion du 16 septembre avec le Conseil Général sur le Contrat Départemental de Développement Solidaire.
- Exposition « Tour du monde des écohabitats » à découvrir à la Maison du Parc du 1^{er} octobre au 11 novembre 2013. Entrée gratuite.
- Quelques clichés de la Compagnie du Coin et Harmonies du Bourgueillois à visionner sur :

<https://www.dropbox.com/sh/4gxc9cz4yf6zj0w/DX1pZdz-ff>

☞ Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le Groupement des Landes Saint Martin demande l'autorisation d'installer un bac étanche, sur un terrain communal, afin d'y déposer les restes des animaux, durant la saison de chasse sur la base d'un contrat passé entre le Groupement et l'équarisseur. Les bénévoles vont clôturer cet espace afin d'assurer de bonnes conditions de stockage, de transport.

☞ Madame le Maire propose que la Commission Cimetière se réunisse afin de revoir le règlement. La date du 8 novembre 2013 à 14 H 00 est retenue.

Elle informe le Conseil Municipal que les plaques qui ont été posées le long du mur du clos appartenant à Mr GAUTHIER Pierre, posent des problèmes. En effet des arbres poussent entre les plaques et le mur et risquent de faire tomber celui-ci. Les plaques vont devoir être retirées afin de pouvoir effectuer cet automne le nettoyage et le desherbage. La municipalité poursuit ses recherches qui permettront de définir à qui appartient ce mur.

☞ Madame le Maire rappelle les différentes dates à retenir :

- Inauguration des 700 kms de rando Touraine Nature le 16 octobre 2013 à 15 H 00 à la salle des fêtes de BENAIS. La municipalité fournira la tarte vigneronne.
- Banquet de la cordialité le dimanche 10 novembre 2013 avec distribution des colis le samedi 09 novembre.
- Vœux du Maire le samedi 04 janvier 2014.

☞ Madame le Maire termine sur l'examen des points suivants :

- La personne qui avait été retenue pour assurer l'accueil au secrétariat de mairie, a refusé le poste car sa candidature n'a pas été retenue dans l'autre collectivité pour laquelle elle avait postulé afin d'obtenir un temps complet sur ses deux postes réunis. Un nouvel appel à candidature a été lancé par le Centre de Gestion 37 à la demande de la municipalité.. L'entretien des candidats se déroulera le 24 octobre.
- Evolution du document à disposition des familles dans le cadre des demandes de dérogation scolaire.
- La carte des cours d'eau est en cours de révision par le Syndicat de l'Authion. Le classement actuel des cours d'eau sur la commune est justifié et ne nécessite pas de modification.
- La société IGNIS vient de mettre au point un nouvel éditeur de texte pour la mise en page du site internet. Elle propose un devis d'un montant de 180 € pour cette mise à jour. La commission Info-Communication souhaiterait avoir une démonstration afin de visualiser les modifications qui pourraient être apportées. Le conseil attendra l'avis de la commission information et communication pour ce point.

☞ Monsieur NION demande des informations sur l'avancée du PLU. Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les dernières modifications ont été envoyées à CITTANOVA. La prochaine réunion du 04 novembre sera exclusivement consacrée à l'arrêt du projet PLU.

☞ Madame LAVIELLE demande pourquoi il n'est plus autorisé de déposer des gravats au « Peu ». Monsieur BOISDRON précise que les gravats ne convenaient plus pour mettre dans les chemins.

☞ Monsieur HALLIEN suggère de changer le grillage autour de la cave communale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.